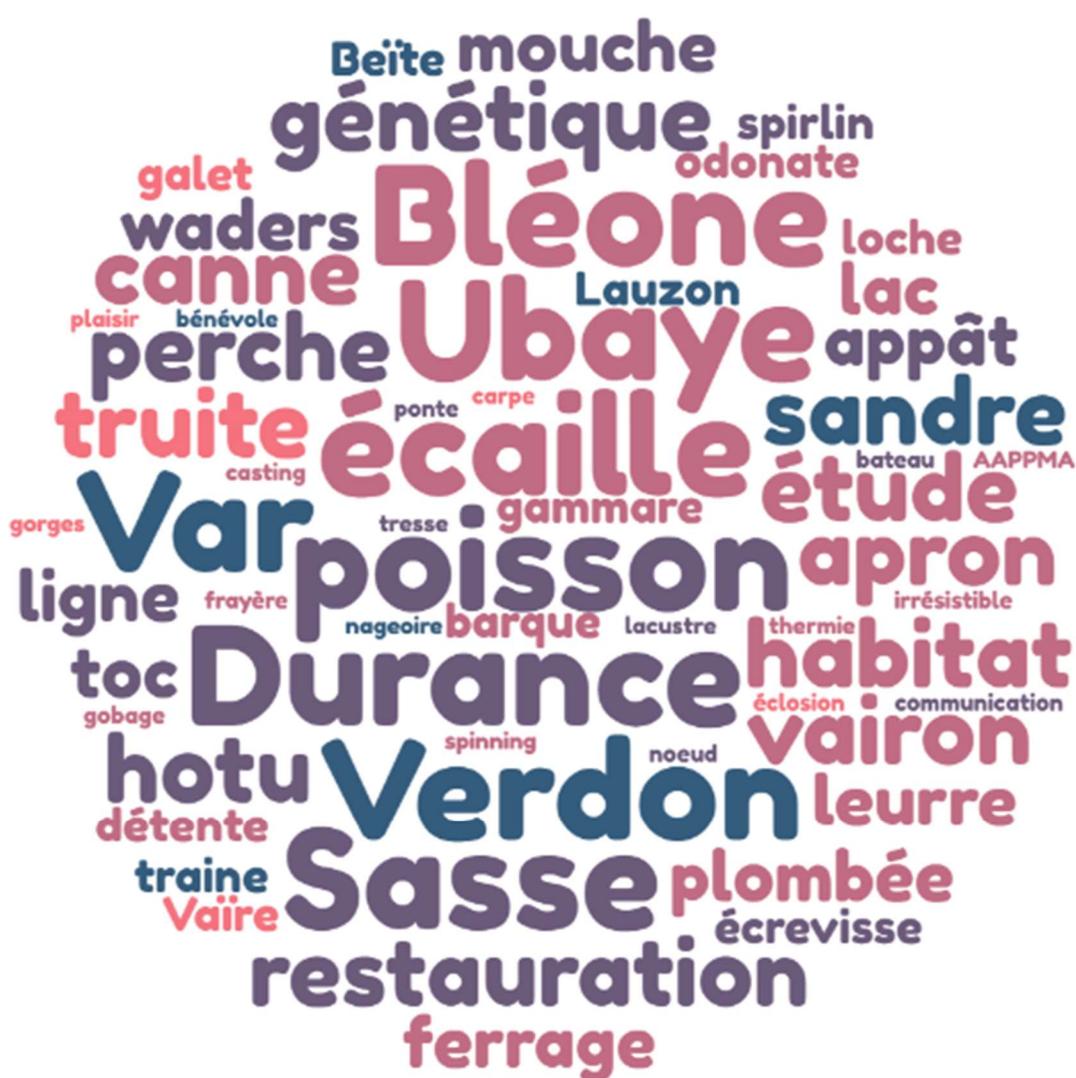


Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Alpes de Haute Provence

Reconnue d'utilité publique – Agréée au titre de l'Environnement

Rapport d'activité 2023



Assemblée générale du 19 avril 2024



SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER	4
1. Commission de contrôle.....	4
2. Détail des comptes	6
2.1. Détail de l'actif	7
2.2. Détail du passif.....	8
2.3. Détail du compte de résultat.....	9
3. Budget Prévisionnel 2024.....	12
 RAPPORT ADMINISTRATIF	 13
1. Vie de la Fédération.....	14
1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :.....	14
1.2. Permanences du Président	14
1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires	14
2. Manifestations extra-départementales	15
3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs.....	15
4. Formation de la garderie particulière.....	15
5. effectifs de pêcheurs 2023.....	16
6. Campagne de régulation du Grand Cormoran 2023/2024.....	20
 Compte-rendu du Pôle Technique	 21
1. Actions réalisées	22
2. Actions annulées.....	24
3. Actions reportées.....	24
 Compte-rendu du Délégué Général	 25
1. Missions administratives et organisationnelles	26
2. Missions de représentation de la Fédération.....	26
3. Missions en liens avec les AAPPMA	27
4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.	28
5. Missions techniques départementales.....	28
6. Réalisation et organisation de prestations techniques.....	28

Compte-rendu du Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines..... 29

1.	Date de livraison	30
2.	Pourcentage de perte des oeufs	30
3.	Perte à la résorption	30
4.	Alevinage.....	31
5.	Valeur de la production du centre piscicole	31

Compte-rendu du Pôle Développement du Loisir Pêche 33

1.	Réunions internes et externes	34
2.	Supports de communication.....	35
	2.1. Guide du pêcheur	35
	2.2. Pages Facebook et Instagram	36
	2.3. Site Internet	36
	2.4. GEOPECHE.....	37
	2.5. Réalisation de vidéos	37
	2.6. Rise Festival	38
	2.7. Campagne de communication	38
3.	Partenariats.....	38
	3.1. Partenariat ENEDIS-RTE	38
	3.2. Partenariat EDF	38
4.	Dotations AAPPMA 2023	39
5.	Aménagement du territoire et accueil des pêcheurs	40
	5.1. Aménagements et parcours pêche.....	40
	5.2. Hébergement Pêche	40
6.	Animations et Manifestations	42
7.	Pêches spécialisées - compétitions	46

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2023

vérificateurs
prévisionnel
dépenses budget
trésorerie
produits résultats
comptabilité
bilan comptable
finance
subventions
recettes



1. Commission de contrôle

2. Détail des comptes



2.1. Détail de l'actif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		133 094,25	10,07	158 537,67	11,99	(25 443,42)	-16,05
Concessions brevets et droits similaires				401,28	0,03	(401,28)	-100,00
20500000	LOGICIELS	2 861,28	0,22	6 214,28	0,47	(3 353,00)	-53,96
28050000	AMORTISSEMENTS LOGICIELS	(2 861,28)	-0,22	(5 813,00)	-0,44	2 951,72	50,78
Terrains		18 248,15	1,38	18 248,15	1,38		
21100200	IMMO TERRAINS ECLOSERIE+AUTRES	16 723,66	1,27	16 723,66	1,27		
21100300	TERRAIN ALLONS	1 524,49	0,12	1 524,49	0,12		
Constructions		80 828,13	6,11	91 109,45	6,89	(10 281,32)	-11,28
21300100	IMMO CONSTRUCTION SIEGE	138 000,84	10,44	138 000,84	10,44		
21300200	IMMO CONSTRUCTION ECLOSERIE	361 791,13	27,37	361 791,13	27,37		
21350000	AGENCEMENTS CONSTRUCTION	139 195,65	10,53	139 195,65	10,53		
28130010	AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS	(138 000,83)	-10,44	(138 000,83)	-10,44		
28130020	AMOR CONSTRUCTION ECLOSERIE	(361 791,12)	-27,37	(361 791,12)	-27,37		
28135000	AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTION	(58 367,54)	-4,42	(48 086,22)	-3,64	(10 281,32)	-21,38
Installations techniques, matériel et outillage		455,03	0,03	1 451,36	0,11	(996,33)	-68,65
21500200	IMMO MATERIEL OUTILL ECLOSERIE	27 058,05	2,05	27 058,05	2,05		
21500300	MATERIEL ET OUTILLAGE GARDERIE	26 460,02	2,00	26 460,02	2,00		
21500400	MAT ET OUTILLAGE FEDERATION	31 015,75	2,35	31 015,75	2,35		
28150020	AMOR MATERIEL OUTIL ECLOSERIE	(27 058,05)	-2,05	(27 058,05)	-2,05		
28150030	AMOR MATERIEL EQUIPE GARDERIE	(26 460,02)	-2,00	(26 460,02)	-2,00		
28150040	AMORT MAT ET OUT FEDERATION	(30 560,72)	-2,31	(29 564,39)	-2,24	(996,33)	-3,37
Autres immobilisations corporelles		33 368,94	2,52	46 973,43	3,55	(13 604,49)	-28,96
21820000	IMMO MATERIEL DE TRANSPORT	124 391,11	9,41	124 391,11	9,41		
21830000	IMMO MAT BUREAU+INFORMATIQUE	23 236,35	1,76	24 672,34	1,87	(1 435,99)	-5,82
28182000	AMORT MATERIEL TRANSPORT	(96 312,57)	-7,29	(86 175,87)	-6,52	(10 136,70)	-11,76
28183000	AMORT INFORMATIQUE	(17 945,95)	-1,36	(15 914,15)	-1,20	(2 031,80)	-12,77
Autres titres immobilisés		194,00	0,01	179,00	0,01	15,00	8,38
27100000	AUTRES TITRES IMMOBILISES	194,00	0,01	179,00	0,01	15,00	8,38
Autres immobilisations financières				175,00	0,01	(175,00)	-100,00
27500000	CAUTIONS			175,00	0,01	(175,00)	-100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET		1 188 920,70	89,93	1 163 273,61	88,01	25 647,09	2,20
Matières premières, approvisionnements		324,94	0,02	178,26	0,01	146,68	82,28
32100000	STOCKS ALIMENTS	324,94	0,02	178,26	0,01	146,68	82,28
Avances & acomptes versés sur commandes				831,80	0,06	(831,80)	-100,00
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES			831,80	0,06	(831,80)	-100,00
Autres créances		264 497,05	20,01	333 122,84	25,20	(68 625,79)	-20,60
40980000	FOURNISSEURS - AVOIR A RECEVOIR	2 131,20	0,16			2 131,20	N/S
46700000	CARTE PECHE INTERNET	3 214,00	0,24	0,70		3 213,30	N/S
46870000	SUBV ET PDT A RECEVOIR	259 151,85	19,60	333 122,14	25,20	(73 970,29)	-22,21
Disponibilités		911 632,44	68,96	818 809,46	61,95	92 822,98	11,34
51210000	CREDIT AGRICOLE	494 454,72	37,40	407 587,50	30,84	86 867,22	21,31
51220000	COMPTE SUR LIVRET	333 938,55	25,26	329 951,66	24,96	3 986,89	1,21
51240000	LIVRET A	83 128,77	6,29	80 772,90	6,11	2 355,87	2,92
53000000	CAISSE	110,40	0,01	497,40	0,04	(387,00)	-77,80
Charges constatées d'avance		12 466,27	0,94	10 331,25	0,78	2 135,02	20,67

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
48600000	CHARGES CONST ATEES D'AVANCE	12 466,27	0,94	10 331,25	0,78	2 135,02	20,67
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 322 014,95	100,00	1 321 811,28	100,00	203,67	0,02

2.2. Détail du passif

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Total des fonds associatifs		1 217 346,72	92,08	1 221 807,45	92,43	(4 460,73)	-0,37
Total des fonds propres		1 180 462,63	89,29	1 179 573,73	89,24	888,90	0,08
Réserves		1 179 573,73	89,23	1 183 191,46	89,51	(3 617,73)	-0,31
10688000	RESERVES FEDERATION	1 179 573,73	89,23	1 183 191,46	89,51	(3 617,73)	-0,31
Excédent ou déficit de l'exercice		888,90	0,07	(3 617,73)	-0,27	4 506,63	124,57
Total des autres fonds associatifs		36 884,09	2,79	42 233,72	3,20	(5 349,63)	-12,67
Subventions d'investissement		36 884,09	2,79	42 233,72	3,20	(5 349,63)	-12,67
13180000	SUB INVEST ACHAT SIEGE	50 000,00	3,78	50 000,00	3,78		
13183000	SUBV ACHAT BATEAU			8 367,00	0,63	(8 367,00)	-100,00
13185000	SUBVENTION VEHICULE	10 000,00	0,76	10 000,00	0,76		
13900000	SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	(23 115,91)	-1,75	(26 133,28)	-1,98	3 017,37	11,55
TOTAL III- Total des Provisions							
TOTAL II- Total des fonds reportés et dédiés							
TOTAL IV - Total des dettes		104 668,23	7,92	100 003,83	7,57	4 664,40	4,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 736,48	1,19	13 520,92	1,02	2 215,56	16,39
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	7 821,53	0,59	10 686,97	0,81	(2 865,44)	-26,81
40810000	FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	7 914,95	0,60	2 833,95	0,21	5 081,00	179,29
Dettes fiscales et sociales		11 694,37	0,88	9 693,53	0,73	2 000,84	20,64
43100000	URSSAF	5 194,00	0,39	5 540,00	0,42	(346,00)	-6,25
43110000	MSA	1 137,89	0,09	1 082,42	0,08	55,47	5,12
43710000	HUMANIS	1 413,71	0,11	1 151,12	0,09	262,59	22,81
43711000	CHORUM/MUTEX	790,59	0,06	663,01	0,05	127,58	19,24
43720000	HARMONIE MUTUELLE	722,18	0,05	577,98	0,04	144,20	24,95
44200000	PREL A LA SOURCE	883,00	0,07	679,00	0,05	204,00	30,04
44710000	TAXE SUR LES SALAIRES	1 553,00	0,12			1 553,00	
Autres dettes		58 568,88	4,43	61 859,38	4,68	(3 290,50)	-5,32
46710000	TIMBRES RMA A VERSER AGENCE	43 982,20	3,33	42 932,80	3,25	1 049,40	2,44
46720000	INTERNET - CLUB + URNE	325,00	0,02	335,00	0,03	(10,00)	-2,99
46781000	GESTION DES REDEVANCES EDF	14 261,68	1,08	15 923,12	1,20	(1 661,44)	-10,43
46860000	CHARGES A PAYER			2 668,46	0,20	(2 668,46)	-100,00
Produits constatés d'avance		18 668,50	1,42	14 930,00	1,13	3 738,50	25,04
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18 668,50	1,42	14 930,00	1,13	3 738,50	25,04
Total du passif		1 322 014,95	100,00	1 321 811,28	100,00	203,67	0,02

2.3. Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Total des produits d'exploitation		609 548,19	100,00	585 072,90	100,00	24 475,29	4,18
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		9 761,13	1,60	9 761,13	1,67		
70210000	DOTATIONS POISSONS	9 761,13	1,60	9 761,13	1,67		
Prestations de services		37 010,50	6,07	19 709,00	3,37	17 301,50	87,78
70600000	PRESTATIONS PECHEES SAUVETAGES	32 323,50	5,30	14 522,00	2,48	17 801,50	122,58
70610000	RBST GUIDE DE LA PECHE	1 500,00	0,25	1 800,00	0,31	(300,00)	-16,67
70612000	ANIMATIONS	415,00	0,07	591,00	0,10	(176,00)	-29,78
70620000	CARNETS FANIONS PECHE TRAINÉ	2 772,00	0,45	2 796,00	0,48	(24,00)	-0,86
Subventions d'exploitation		391 662,23	64,25	400 020,03	68,37	(8 357,80)	-2,09
74171000	COMP.PISCICOLES MICRO CENTRALE	13 931,90	2,29	13 931,90	2,38		
74200000	SUBV.CONSEIL REGIONAL + FNPF	70 342,32	11,54	64 666,27	11,05	5 676,05	8,78
74201000	SUBV. AGENCE DE L'EAU	33 661,00	5,52	59 121,25	10,10	(25 460,25)	-43,06
74202000	SUBV.CG ENVIRONNEMENT	2 170,80	0,36			2 170,80	
74210000	CLUB RISTOURNE ET DIVERS FEDE	130 021,21	21,33	121 665,61	20,79	8 355,60	6,87
74220000	AIDE A L'EMPLOI	132 000,00	21,66	132 000,00	22,56		
74240000	AUTRES SUBVENTIONS	9 535,00	1,56	8 635,00	1,48	900,00	10,42
Dons		750,00	0,12			750,00	
75810000	DOMMAGES ET INTERETS SUR PV	750,00	0,12			750,00	
Cotisations		161 305,15	26,46	147 363,20	25,19	13 941,95	9,46
75600000	COTISATIONS FEDERALES	161 305,15	26,46	147 363,20	25,19	13 941,95	9,46
Autres produits de gestion courante		506,42	0,08	65,98	0,01	440,44	667,54
75800000	PRODUITS DIVERS	506,42	0,08	65,98	0,01	440,44	667,54
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		8 552,76	1,40	8 153,56	1,39	399,20	4,90
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	2 257,24	0,37	7 225,63	1,23	(4 968,39)	-68,76
79110000	TRANSFERT DE CHARGES IJ	6 295,52	1,03	927,93	0,16	5 367,59	578,45
Total des charges d'exploitation		615 122,87	100,92	591 980,20	102,18	23 142,67	3,91
Achats		19 608,57	3,22	8 282,39	1,42	11 326,18	136,75
60211000	ACHAT OEUFSCLOSERIE	11 794,78	1,94	1 020,70	0,17	10 774,08	NIS
60212000	ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH	1 968,46	0,32	1 968,46	0,34		
60214000	NOURRITURE POUR CHEPTEL	2 274,28	0,37	2 093,76	0,36	180,52	8,62
60216000	ACHAT ET LOCATION OXYGENE	3 395,01	0,56	3 076,39	0,53	318,62	10,36
60217000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	176,04	0,03	123,08	0,02	52,96	43,03
Variation de stock		(146,68)	-0,02	8 339,47	1,43	(8 486,15)	-101,76
60321000	VARIATION STOCKS ALIMENTS	(146,68)	-0,02	(178,26)	-0,03	31,58	17,72
60322000	VARIATION STOCKS OEUFSCLOSERIE			8 517,73	1,46	(8 517,73)	-100,00
Autres achats et charges externes		200 516,86	32,90	217 576,91	37,19	(17 060,05)	-7,84
60610000	ELECTRICITE EAU GAZ	4 911,19	0,81	4 396,36	0,75	514,83	11,71
60614000	ESSENCE CARBURANT	7 384,52	1,21	8 634,38	1,48	(1 249,86)	-14,48
60630000	PETITES FOURNITURES	6 508,95	1,07	7 090,31	1,21	(581,36)	-8,20
60631000	FOURNITURES PECHEES	7 706,96	1,26	5 252,69	0,90	2 454,27	46,72
60640000	FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP	2 533,77	0,42	2 022,15	0,35	511,62	25,30
60642000	EQUIPEMENT PERSONNEL	5 960,51	0,98	4 227,93	0,72	1 732,58	40,98
61100000	SOUS TRAITANCE	26 320,00	4,32	46 956,00	8,03	(20 636,00)	-43,95
61300000	LOCATIONS DROITS DE PECHE	5 945,59	0,98	5 856,74	1,00	88,85	1,52
61310000	LOCATION STANDARD TELEPHONIQUE	1 275,12	0,21	1 275,12	0,22		
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	252,00	0,04	70,00	0,01	182,00	260,00
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	4 265,52	0,70	3 803,78	0,65	461,74	12,14
61400000	CHARGES LOCATIVES COPROPRIETE	5 705,73	0,94	11 683,77	2,00	(5 978,04)	-51,17

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
61520000	ENTRETIEN BATIMENTS & TERRAINS	28 036,92	4,60	6 918,98	1,18	21 117,94	305,22
61550000	ENTRETIEN VEHICULES	4 966,29	0,81	10 943,90	1,87	(5 977,61)	-54,62
61552000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUES	826,00	0,14	769,29	0,13	56,71	7,37
61558000	ENTRETIEN DIVERS MATERIELS	638,94	0,10	871,98	0,15	(233,04)	-26,73
61580000	MAINTENANCE	3 232,03	0,53	1 388,45	0,24	1 843,58	132,78
61600000	ASSURANCES	10 203,73	1,67	9 337,59	1,60	866,14	9,28
61810000	DOCUMENTATION GENE.ABONNEMEN	1 931,40	0,32	1 939,19	0,33	(7,79)	-0,40
61840000	FORMATIONS	400,00	0,07	3 940,00	0,67	(3 540,00)	-89,85
62200000	INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	17 724,60	2,91	19 279,80	3,30	(1 555,20)	-8,07
62210000	FRAIS DE JUSTICE	1 200,00	0,20	1 200,00			
62280000	HONORAIRES DIVERS -LABO + VET O	5 718,67	0,94	9 112,27	1,56	(3 393,60)	-37,24
62300000	IMPRESSION PUBLICITE INFORMA.	2 494,93	0,41	6 909,51	1,18	(4 414,58)	-63,89
62321000	GUIDE DES PECHEURS	6 784,80	1,11	5 103,60	0,87	1 681,20	32,94
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	2 275,26	0,37	2 114,80	0,36	160,46	7,59
62400000	TRANSPORTS			390,00	0,07	(390,00)	-100,00
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	5 706,48	0,94	9 151,91	1,56	(3 445,43)	-37,65
62540000	FRAIS REUNIONS	10 291,61	1,69	14 458,36	2,47	(4 166,75)	-28,82
62541000	FRAIS I K REUNIONS	6 057,60	0,99			6 057,60	
62560000	FRAIS REGULATION CORMORANS			707,50	0,12	(707,50)	-100,00
62600000	TELEPHONE + INTERNET + PORTABLE	6 792,05	1,11	6 575,49	1,12	216,56	3,29
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	1 927,79	0,32	2 568,19	0,44	(640,40)	-24,94
62640000	RBST TELEPHONE ET MOBICARTE			87,98	0,02	(87,98)	-100,00
62750000	FRAIS DE TENUE DE COMPTES	123,80	0,02	483,39	0,08	(359,59)	-74,39
62800000	PARTICIPATIONS EVENEMENTS AAP	500,00	0,08			500,00	
62810000	COTISATIONS ORGANISMES DIVERS	3 914,10	0,64	3 255,50	0,56	658,60	20,23
Impôts, taxes, versements assimilés		4 587,00	0,75	8 123,00	1,39	(3 536,00)	-43,53
63500000	IMPOTS LOCAUX SIEGE	4 587,00	0,75	8 123,00	1,39	(3 536,00)	-43,53
Rémunération du personnel		238 578,76	39,24	206 287,58	35,26	32 291,18	15,65
64110000	SALAIRES BRUTS	233 482,87	38,30	201 135,72	34,38	32 347,15	16,08
64130000	INDEMNITES JOURNALIERES	6 295,89	1,03	1 241,16	0,21	5 054,73	407,26
64140000	PRIMES ST AGAIRE			1 610,70	0,28	(1 610,70)	-100,00
64150000	AVANTAGES NATURE	(1 200,00)	-0,20	(1 200,00)	-0,21		
64160000	INDEMNITES NON SOUMISES			3 500,00	0,60	(3 500,00)	-100,00
Charges sociales		67 660,73	11,20	58 333,20	9,97	9 327,53	15,99
64510000	URSSAF	34 882,69	5,72	30 568,74	5,22	4 313,95	14,11
64520000	MSA	5 311,41	0,87	5 152,76	0,88	158,65	3,08
64530000	MUTUELLE	10 752,15	1,76	8 996,19	1,54	1 755,96	19,52
64540000	RETRAITE	12 910,99	2,12	10 715,84	1,83	2 195,15	20,49
64550000	MEDECINE DU TRAVAIL AISMT	966,00	0,16	806,40	0,14	159,60	19,79
64560000	TAXE SUR LES SALAIRES	1 553,38	0,25			1 553,38	
64580000	COT. AUTRES ORGANISME SOCIAUX	1 284,11	0,21	2 093,27	0,36	(809,16)	-38,66
Subventions accordées par l'association		49 999,00	8,20	50 000,00	8,55	(1,00)	
65750000	PREST. ANNUELLE CLUB RISTOURNE	49 999,00	8,20	50 000,00	8,55	(1,00)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		25 283,42	4,15	25 790,62	4,41	(507,20)	-1,97
68111000	DAP IMMO INCORP	401,28	0,07	802,56	0,14	(401,28)	-50,00
68112000	DAP	24 882,14	4,08	24 988,06	4,27	(105,92)	-0,42
Autres charges		9 035,21	1,48	9 247,03	1,58	(211,82)	-2,29
65800000	CHARGES DIVERSES	1 813,54	0,30	2 233,03	0,38	(419,49)	-18,79
65810000	DOTATIONS AAPPMA GPP	1 600,00	0,26	1 000,00	0,17	600,00	60,00
65820000	DOTATIONS AAPPMA DLP	3 371,67	0,55	3 664,00	0,63	(292,33)	-7,98
65830000	AAPPMA + GD COMPTE rbst conso	2 250,00	0,37	2 350,00	0,40	(100,00)	-4,26
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(5 574,68)	-0,91	(6 907,30)	-1,18	1 332,62	19,29

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
RESULTAT FINANCIER	6 358,04	1,04	1 765,54	0,30	4 592,50	260,12
Intérêts et produits financiers	6 358,04	1,04	1 765,54	0,30	4 592,50	260,12
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	6 358,04	1,04	1 765,54	0,30	4 592,50	260,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	783,36	0,13	(5 141,76)	-0,88	5 925,12	115,24
Produits exceptionnels	11 319,63	1,86	11 677,41	2,00	(357,78)	-3,06
77200000 PRODUIT S'EXERCICE ANTERIEUR	5 970,00	0,98	3 924,02	0,67	2 045,98	52,14
77520000 PRODUIT S DE CESSION			2 000,00	0,34	(2 000,00)	-100,00
77700000 QUOTE PART SUBVIREE RESULTAT	5 349,63	0,88	5 753,39	0,98	(403,76)	-7,02
Charges exceptionnelles	11 214,09	1,84	10 153,38	1,74	1 060,71	10,45
67120000 PENALITES	17,00		45,00	0,01	(28,00)	-62,22
67200000 CHARGES EXERCICES ANTERIEURS	11 197,09	1,84	10 108,38	1,73	1 088,71	10,77
Résultat exceptionnel	105,54	0,02	1 524,03	0,26	(1 418,49)	-93,07
TOTAL DES PRODUITS	627 225,86	102,90	598 515,85	102,30	28 710,01	4,80
TOTAL DES CHARGES	626 336,96	102,75	602 133,58	102,92	24 203,38	4,02
Excédent ou déficit de l'exercice	888,90	0,15	(3 617,73)	-0,62	4 506,63	124,57
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

3. Budget Prévisionnel 2024

Numéro	Intitulé	Réalisé 2023	Prévisions 2024
602	Achats matières premières	19 462	19 800
606/628	Autres charges externes	200 517	185 130
635	Impôts locaux	4 587	4 600
641/645	Salaires et charges	306 239	328 400
650/675	Autres charges	70 248	58 850
681	Dotations aux amortissements	25 283	27 000
	Total charges	626 337	623 780
702	Ventes truites	9 761	9 000
706/708	Prestations de services	37 011	27 500
713	Variation stocks truites	0	0
741/742	Subventions d'exploitation	391 662	404 300
756	Cotisations fédérales	161 305	160 000
750/791	Autres produits	27 487	30 700
	Total produits	627 226	631 500
	<i>Résultat</i>	889	7 720

RAPPORT ADMINISTRATIF

Exercice 2023

commission
politique effectif
représentation
Région cormoran
FNPf réunion garderie
administratif AERMC
négociation
ARFPPMA pêcheur
collaboration



1. Vie de la Fédération

1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :

Le conseil d'Administration, le bureau et les diverses commissions de la Fédération se sont réunis autant que de besoin.

1.2. Permanences du Président

Le Président a tenu une permanence régulière à la Fédération sur la base d'un jour par semaine minimum.

1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires

La Fédération dans le cadre de ses missions participe en temps normal à de nombreuses réunions au sein des diverses instances et commissions au niveau départemental :

- CODERST
- Comité Natura 2000
- Commission de la nature, des paysages et des sites
- Commission des Carrières
- Comité de suivi du grand cormoran.
- Comité de rivières

Ainsi que diverses réunions ponctuelles.

La Fédération est également représentée :

A la Commission Interdépartementale des Grands Lacs de retenue, (Serre-Ponçon – Castillon- St Croix) ainsi qu'à la Commission Interdépartementale des lacs du Verdon. Elle est également présente au sein des Commissions Locales de l'Eau (CLE) Verdon et Calavon, ainsi qu'à certaines réunions des parcs nationaux et régionaux (Mercantour – Verdon- Lubéron).

La Fédération est également impliquée dans les syndicats de rivière.

La collaboration du personnel de la Fédération est également requise afin de représenter celle-ci dans certains organismes, notamment pour le suivi administratif.

Le Président, représente la Fédération dans plusieurs organismes, ainsi que les Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée au sein du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau RMC et en tant que membre du Comité de Bassin Rhône Méditerranée.

Il participe es-qualité aux diverses réunions relatives à l'organisation et la gestion de la pêche associative Française en tant que :

Président de la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Protection du Milieu Aquatique) ;

Vice-Président du Comité National de l'Eau (CNE) ;

Président du Comité Permanent de la Pêche en eau douce ;

Membre du Conseil National de la Montagne.

2. Manifestations extra-départementales

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association des Fédérations de la Région PACA à Orange (84) :

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) Orange (84)

Congrès du Club Halieutique à Toulouse (31)

Congrès de la FNPF (PARIS)

Assemblée Générale de l'Union Régionale du Bassin RMC LYON (69)

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont représenté la Fédération dans ces diverses manifestations.

3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs

L'année 2023 voit repartir les effectifs à la hausse avec **3.98%** de pêcheurs en plus.

Carte interfédérale : 2080 délivrées : hausse de **2.56%** soit un gain de 52 cartes

Carte personne majeure : 2027, délivrées : baisse de **1.94%** soit une perte de 40 cartes.

Les cartes « offre automnale » au nombre de 60 délivrées : baisse de **7.69%** soit une perte de 5 cartes.

Carte découverte femme avec 361 cartes délivrées, baisse de **1.63%** soit une perte de 6 cartes.

Carte personne mineure avec 903 cartes délivrées, hausse de **12.45%** soit un gain de 100 cartes.

Carte hebdomadaire : 1101 délivrées : hausse de **9.23%** soit un gain de 93 cartes.

Carte journalière : 1535 délivrées : hausse de **9.72%** soit un gain de 136 cartes.

Carte découverte : 1408 délivrées, hausse de **2.40%** soit un gain de 33 cartes.

La vignette halieutique à 40,00 euros chute quant à elle de **52.17%** soit 24 vignettes de moins qu'en 2022 à corrélérer toutefois avec la hausse de 52 cartes interfédérales.

4. Formation de la garderie particulière

Comme à l'accoutumée une réunion de bilan annuel a eu lieu le 10 février 2023, afin que nos GPP fassent remonter leur saison passée auprès de la Commission Garderie, prennent connaissance des nouveautés concernant la réglementation et perçoivent les documents utiles pour officier tout au long de leur saison.

La Commission Garderie s'est réunie à trois reprises. Cela a permis d'appréhender les problématiques soulevées par les GPP et le personnel de la fédération avec l'optique d'y apporter des solutions.

L'année 2023 n'a pas vu de formation GPP faute d'un nombre suffisant de candidatures.

5. effectifs de pêcheurs 2023

CARTES	2022	2023	Evolution	Gain/perte en %
Carte Interfédérale	2028	2080	52	+2.56%
Carte personne majeure	2067	2027	-40	-1.94%
Carte offre automne	65	60	-5	-7.69%
Carte personne mineure	803	903	100	12.45%
Carte découverte femme	367	361	-6	-1.63%
Carte enfants moins de 12 ans	1375	1408	33	2.40%
Carte hebdomadaire	1008	1101	93	9.23%
Carte journalière	1399	1535	136	9.72%
Total membres actifs	5330	5431	101	1.89%
Total général	9112	9475	363	3.98%

Vente des vignettes du Club Halieutique interdépartemental

	2022	2023	Evolution	Gain/perte en %
CHI TIMBRE	46	22	-24	-52.17%
CHI Carte Interfédérales	2028	2080	52	2.56%
Total CHI	2074	2102	28	1.35%

Récapitulatif de l'année 2023 des produits (Cotisations – Réciprocités– CPMA) pour la fédération :

COTISATIONS FEDERALES perçues en 2023			
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
Interfédérales	2080	28.90 €	60 112.00 €
Personne majeure	2027	28.90 €	58 580.30 €
Personne majeure offre automne	60	14.45 €	867.00 €
Personne mineure	903	11.80 €	10 655.40 €
Découverte femme	361	9.30 €	3 357.30 €
Découverte enfants moins de 12 ans	1408	- €	- €
PassPêche mineur	188	1 €	188.00 €
Hebdomadaire	1101	12.00 €	13 212.00 €
Journalière	1535	8.10 €	12 433.50 €
Livraison internet	81	5,00 €	405,00 €
Total général			159 810.50 €

Vignettes encaissées en 2023 pour le compte du CHI			
	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
CHI TIMBRE	22	40,00 €	880,00 €
CHI Carte Interfédérales	2080	25,00 €	52 000,00 €
Total CHI	2102		52 880,00 €

CPMA perçues en 2023 pour le compte de la FNPF			
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
Interfédérales	2016	28.40 €	57 254.40 €
Personne majeure	1968	28.40 €	55 891.20 €
Personne majeure offre automne	59	18.60 €	570.20 €
Personne mineure	856	3.20 €	2 739.20 €
Découverte femme	353	6.40 €	2 259.20 €
Découverte enfants moins de 12 ans	1357	1.00 €	1357.00 €
Hebdomadaire	1022	9.70 €	9 913.40 €
Journalière	1454	3.40 €	4 943.60 €
Total général			134 936.20€

RMA perçues en 2023 pour le compte de l'Agence de l'Eau			
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
Interfédérales	2016	8.80 €	17 740 .80 €
Personne majeure	1968	8.80 €	17 318.40 €
Personne majeure offre automne	59	8.80 €	519.20 €
Personne mineure	856	0	0 €
Découverte femme	353	8.80 €	3 106.40 €
Découverte enfants moins de 12 ans	1357	0	0 €
Hebdomadaire	1022	3.80 €	3 883.60 €
Journalière	1454	1 €	1 454.00 €
Total général			44 032.40€

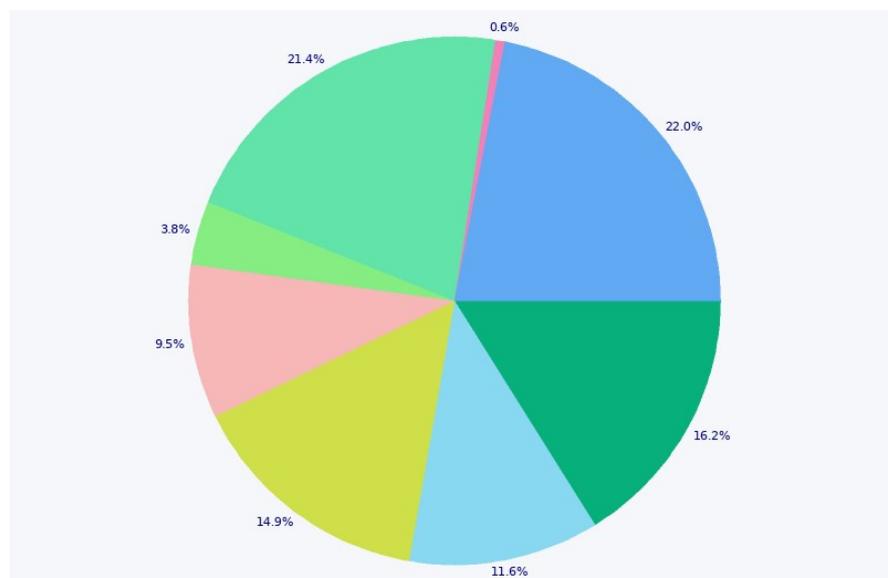
Répartition par type de point de vente en 2023

Point de vente	Nbre de Commandes	Nbre de produits	Pourcentage
Internaute	3804	4308	42.40%
Dépositaire Détaillant	3076	3076	34.29%
Dépositaire AAPPMA	2091	2091	23.31%
Total	8971	9475	100%



Répartition des produits

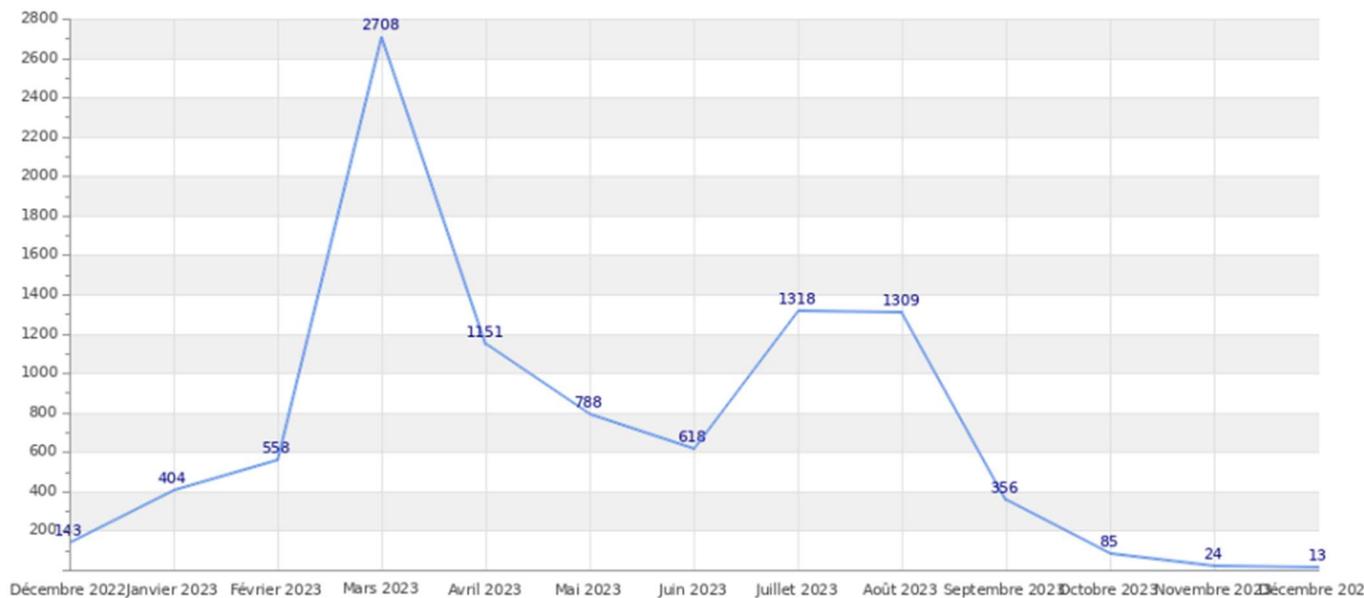
Type de produit	Produit	Nbre de produits	Pourcentage
Personne majeure ou Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2023	2080	21.95%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2023	60	00.63%
Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2023	2027	21.39%
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2023	361	03.81%
Carte Personne mineure	• Carte Personne mineure 2023	903	09.53%
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2023	1408	14.86%
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2023	1101	11.62%
Carte Journalière	Carte Journalière 2023	1535	16.20%



La répartition des produits est quasi identique à 2022. La part des produits à durée limitée oscille depuis 5 ans autour de 27 % (-/+1 %).



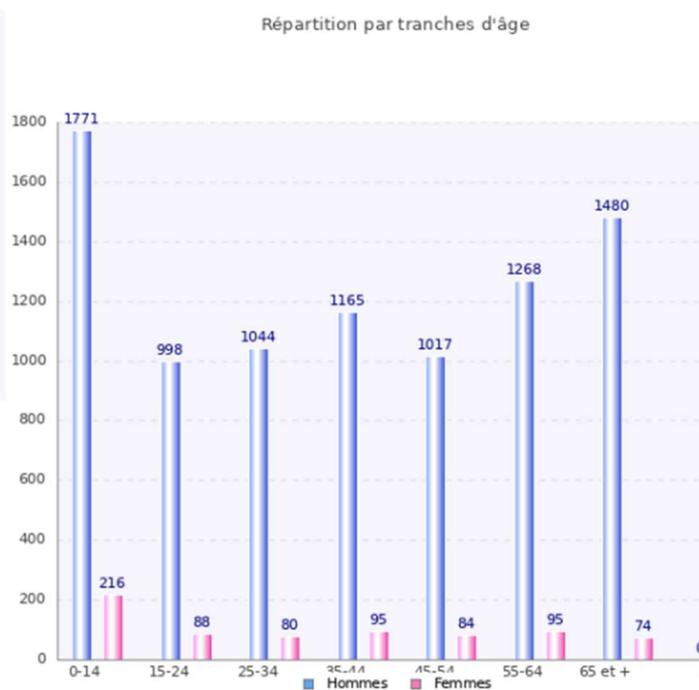
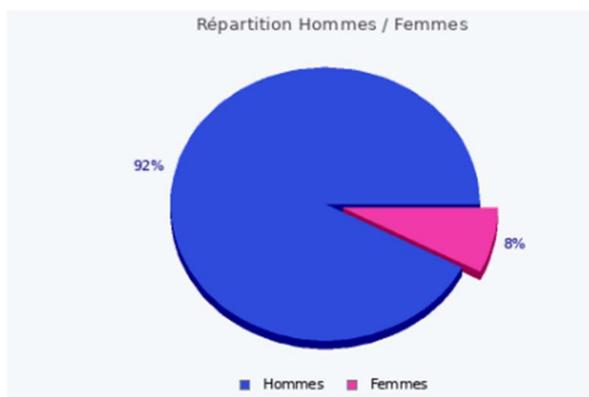
Vente des produits par mois



La répartition de la vente des cartes pour l'année 2023 reprend un cours normal avec un pic des ventes en mars et le cumul de la partie estivale qui correspond à la vente du mois de mars.

Répartition par tranche d'âge

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	1771 20.26%	998 11.41%	1044 11.94%	1165 13.32%	1017 11.63%	1268 14.50%	1480 16.93%	0 00.00%	8743 92.27%
Femme	216 29.51%	88 12.02%	80 10.93%	95 12.98%	84 11.48%	95 12.98%	74 10.11%	0 00.00%	732 07.73%
	1987 20.97%	1086 11.46%	1124 11.86%	1260 13.30%	1101 11.62%	1363 14.39%	1554 16.40%	0 00.00%	9475



La répartition homme/femme est sensiblement la même que les années précédentes.

6. Campagne de régulation du Grand Cormoran 2023/2024

Pour la saison 2023-2024 aucun quota et aucun arrêté préfectoral autorisant le tir du grand cormoran n'a été accordé.

Le Président de la Fédération

Claude ROUSTAN

Compte-rendu du Pôle Technique

Année 2023



1. Actions réalisées

Suivis frayères sur les adous

Comme chaque année, un comptage des frayères de truites communes a été réalisé durant la période hivernale sur chaque adous restaurés/entretenus depuis le début du projet. Des comptes-rendus sont disponibles à la demande par bassins versants. Ces suivis ont également permis d'évaluer l'état général de chaque adous et de programmer les futures interventions d'entretien et/ou de restauration.

Protocole de réintroduction des écrevisses à pattes blanches sur les adous de l'Asse

Les adous de la basse vallée de l'Asse abritent de nombreuses populations d'écrevisses à pattes blanches. Elles sont aujourd'hui menacées d'extinction par la progression de l'écrevisse Californienne, porteuse saine de l'aphanomyose. Afin de maintenir la présence de l'écrevisse autochtone dans la vallée de l'Asse, l'éradication de l'écrevisse invasive étant impossible, une réintroduction dans les adous de la haute vallée (plusieurs dizaines de kilomètres plus en amont) a été réalisée. Environ 500 individus issus de la basse vallée, de populations en danger imminent d'extinction, ont été prélevés pour cette réintroduction suivant un protocole défini. Un bureau d'étude spécialisé a encadré cette étude. Un compte rendu est disponible à la demande.

Evaluation de la franchissabilité des ouvrages transversaux du Largue et ses affluents

Afin d'évaluer la nécessité et la possibilité de mettre en œuvre des actions de restauration de la continuité écologique, les ouvrages transversaux du Largue et des affluents ont fait l'objet d'une évaluation de leur franchissabilité par le peuplement piscicole. Cette étude permet une priorisation des ouvrages et constitue un préalable à la mise en œuvre de travaux de restauration en fonction des opportunités.

Diagnostic piscicole et morphologique du plan d'eau des Salettes

A la demande de l'AAPPMA de Sisteron, un diagnostic piscicole comprenant une pêche électrique de bordure et une pêche aux filets ainsi que la bathymétrie du petit plan d'eau des Salettes ont été réalisées afin d'évaluer s'il est nécessaire d'effectuer une vidange et un curage du plan d'eau puis proposer un plan de gestion piscicole pour développer la pêche de loisir.

Encadrement d'un projet tuteuré : Diagnostic du ravin de Bellioux

La Fédération a été sollicitée par des étudiants de l'IUT de Digne-les-Bains pour la réalisation d'un projet tuteuré. Afin de répondre à une précédente demande de l'AAPPMA Verdon-Colostre, ils ont réalisé une étude globale du ravin de Bellioux, affluent du lac d'Esparron (diagnostic morphologique, relevé des facteurs limitants, prélèvements physico-chimiques, analyses IBGN et pêches électriques). Cette étude a été encadrée par la Fédération et réalisée avec l'accompagnement du pôle technique de la Fédération. Un compte-rendu d'étude sous forme de poster est disponible.

Pêches électriques

- 9 pêches DCE :
 - Sasse à Châteaufort
 - Jabron à Sisteron
 - Lauzon à La Brillanne
 - Verdon à Castellane
 - Verdon à Gréoux-les-Bains
 - Verdon à Colmars
 - Coulomp à St Benoit
 - Durance à Vinon
 - Asse à Oraison

- 5 pêches d'inventaire :
 - Issole x2
 - Ravin de Bellioux x3

- 9 pêches de sauvetage dans le cadre de travaux :
 - Verdon à Vinon avec la FD 83
 - Adous de Bouchet à Estoublon
 - Asse de Moriez à Barrême
 - Grand Riou de la Blanche à Méolans-Revel
 - Largue à Saint Maime x2
 - Var à Entrevaux
 - Issole à Saint-André
 - Bachelard à Uvernet-Fours

Récupérations piscicoles

Participation à plusieurs récupérations piscicoles, hors pêches électriques citées ci-dessus :

- Vidange du plan d'eau de Castellane, récupération des truites issues de l'élevage et transfert dans le Verdon
- Vidange du plan d'eau des Ferréols et récupération des truites arc-en-ciel

Participation aux suivis des Aprons organisés par le SMAB et l'OFB

4 prospections nocturnes de recherche des Aprons du Rhône ont été réalisées en 2023, 2 en période hivernale et 2 en période estivale.

Prospections hivernales : La première, sur l'Asse, au niveau de Mézel, où aucun individu n'a été observé. Et la seconde, sur la Bléone, à Malijai. Presque une centaine d'aprons ont été observés en amont et en aval du barrage de Malijai.

Prospections estivales : La première a eu lieu sur le Verdon dans le cadre d'un suivi annuel de la population. Une seconde a été faite sur la Bléone.

Participation à la mise à jour de l'arrêté frayères pour les écrevisses à pattes blanches avec l'OFB

Mise à disposition de la base de données de la Fédération et élaboration en partenariat avec l'OFB du nouveau tableau de mise à jour de l'arrêté correspondant, à des fins de protection.

Festival Inventerre

Un stand sur la thématique de la biodiversité a été tenu au bord de la Bléone dans le cadre du festival Inventerre. L'animation a eu du succès, avec plus de participants que prévu (une dizaine).

Participation à diverses réunions

- Réunion avec la DDT pour le renouvellement d'autorisation de la pisciculture
- Comité de Gestion Collégiale de l'Eau technique (4 réunions + 3 groupes de travail pour la révision de l'arrêté cadre départemental)
- Réunion bilan pêches DCE + programmation 2023 avec l'AR PACA et l'OFB
- COPIL Plan de restauration des lacs d'altitude en cœur de Parc
- Colloque sur le réchauffement climatique organisé par FNE PACA
- Comité de Suivi Environnemental et Groupe Technique du chantier EDF de la galerie des Maurras
- COPIL Natura 2000 Asse
- COPIL Plan de gestion Zones Humides Bléone
- Comité technique Etude sur la ressource des bassins du Colostre et de Notre-Dame + atelier technique
- Comité de suivi des gorges de Trévans
- COPIL PNA Apron
- Comité de Territoire PACA Apron

- COTECH Web PDPG
- COGECO Pêche
- Journée Ressource en eau organisée par FNE PACA
- COPIL Programme de restauration et d'entretien de la ripisylve sur le Verdon
- Réunions de chantier diverses en lien avec la restauration de cours d'eau
- Réunions de préparation de la réintroduction des écrevisses sur l'Asse
- Comité de rivière Asse
- Séminaire de restauration en milieu Lacustre
- Congrès des maires
- Gestion du bois mort en rivière
- Commission Espaces Naturels et Biodiversité du PNR Verdon

En interne :

- Réunions de service
- AG de la Fédération
- Commission EPMAB

Autres missions / formations

- Dossier de demande pour une réglementation no-kill du Black-Bass sur la retenue de Sainte-Croix
- APN dans le Haut-Verdon
- Installation des bouées pour la délimitation des zones de réserve à Sainte-Croix
- Alevinage en Black-Bass à Sainte-Croix

Suivi des formations suivantes :

- Web PDPG
- BE Manœuvre
- PSC 1

2. Actions annulées

Analyses physico-chimiques et IAT (Indice Abondance Truitelles) sur l'adous de Nibles (Sasse)

Cette action n'a pas été réalisée en raison de la présence du castor.

3. Actions reportées

Pêche et prélèvements génétiques sur le Vançon

Cette action n'a pas été réalisée et sera reportée à la programmation 2024.

Pêche électrique sur le Bachelard et sur le riu Bournin

Les deux stations de pêche du Bachelard s'inscrivent dans le cadre d'un porter à connaissance afin de déterminer l'impact éventuel de la station de ski de Pra Loup sur le milieu. Quant à la pêche du riu Bournin, il s'agit d'une réactualisation des données piscicoles dans le cadre du PDPG.

Cette action n'a pas été réalisée et sera reportée à la programmation 2024.

Compte Rendu du Délégué Général

Année 2023

programmation
 représentation
 coordination
 partenaires
 FNP AERMC prestation
 subventions
 négociation Région avis
 réunions politique
 gestion technique
 administratif



1. Missions administratives et organisationnelles

- **Réunion de négociation du projet de convention 2023 avec l'Agence de l'Eau RMC :**
 - Rédaction du plan d'action.
 - Evaluation du coût global.
 - Réajustement à la demande de l'Agence de l'Eau
- **Demande de subventions aux partenaires habituels :**
 - Accord-cadre avec l'agence de l'eau RMC
 - Convention avec la région Sud PACA non réalisée en 2023 faute de projet global éligible en septembre 2022 lors de la demande.
 - FNPF (kit emploi)
- Préparation et rédaction des comptes-rendus des bureaux et des conseils d'administration.
- Préparation et synthèse du rapport d'activité ainsi que du power point de l'Assemblée Générale 2023 sur la base des éléments fournis par les différents pôles.
- Suivi du dossier d'autorisation loi sur l'eau dans le cadre du renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant la production du centre piscicole : rédaction du CCTP pour le bureau d'étude, recrutement du bureau d'étude Hydrétudes, mesure de terrain en collaboration avec le technicien piscicole, organisation de deux réunions avec la DDT afin qu'elle précise ses attentes en matière de respect de la réglementation.
- Réponse à l'enquête sécheresse menées par le FNPF.
- Accueil de la nouvelle collaboratrice Manon ESTEILLE : accompagnement sur le terrain lors du 1^{er} semestre, formations internes (indices piscicole, évaluation des continuités, présentation et utilisation du matériel de pêche électrique, ...).
- Webinaire DUERP organisé par la FNPF : objectif = dématérialisé et faire vivre document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Participation aux réunions du personnel
- Participation à la commission EPMAB (dont discussion de la programmation du pôle technique).
- Participation à la CDCDLP (dont discussion de la programmation du pôle développement du loisir pêche).

2. Missions de représentation de la Fédération

- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en qualité de représentant suppléant.
- Participation aux Comités de Gestion Collégiale de l'Eau technique.
- Participation aux Comités de gestion collégiale de l'eau sous la présidence de la secrétaire générale de la préfecture des AHP.

- Participation à la mise en place de la CLE Durance.
- Mise en place de la réunion de concertation avec la FDAAPPMA 05 pour optimiser la gestion des baux de pêches mitoyens.
- Participation aux réunions de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche PACA dont le suivi des pêches DCE.
- Intervention sur le réchauffement climatique lors d'un colloque organisé par France Nature Environnement à Marseille ainsi qu'à la maison des énergies au barrage de Serre Ponçon.
- Intervention lors de la commission préfectorale de gestion des lacs du Bas Verdon afin de présenter le dossier visant à passer en nokill l'espèce black bass sur la retenue de Sainte Croix.
- Participation à la 1^{ère} réunion concernant le schéma d'accueil des lacs du Verdon.
- Participation au congrès des maires à Forcalquier.
- Participation aux 1^{ères} assises départementales de l'eau à l'initiative du préfet et du département.
- Participation à la conférence de bassin avec Christian PEUGET à Lyon.

3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Récupération des sondes thermiques répartis sur les rious manosquins.
- Accompagnement de Manon ESTEILLE sur le suivi frayères sur une partie des adous de l'AAPPMA la Gaule Sisteronaise.
- Réunion bilan de la garderie pêche le 10 février 2023.
- Organisation de la réunion avec les services de l'Etat, la Gendarmerie et l'OFB afin de mettre à plat les pratiques en matière de gestion de la garderie et des PV.
- Participation à l'AG de la Gaule Sisteronaise.
- Participation aux réunions de gestion de l'ENS des lacs du Col Bas et de mise en place du futur APPB du plateau de Dormillouse. En vue de la mise en place du futur APPB : rédaction d'un courrier avec avis négatif à la DDT.
- Mise en place d'un contentieux dans le cadre de l'arasement incomplet de la prise d'eau du canal de Ventavon St Tropez à Valernes.
- Participation à la mise en place du protocole d'échantillonnage piscicole du petit plan d'eau des Salettes et participation à la pêche électrique en bateau et à la pêche aux filets DCE.
- Accompagnement terrain et protocole de Manon ESTEILLE pour l'étude continuité sur le Largue.
- Participation à une réunion terrain avec l'AAPPMA la Gaule Oraisonnaise pour la mise en place du plan de gestion des zones humides de la commune de Manosque.
- Réunion en mairie d'Esparron en accompagnement de Nicolas ROBIN pour la mise en place d'une rampe de mise à l'eau..

4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.

- Elaboration du Programme de mesure du futur SDAGE RMC : évaluation des actions à mener dans le cadre des PAOT
- Intervention auprès des gestionnaires et institutionnels ayant la gestion des plans d'eau ou la police de l'environnement dans le cadre de l'épidémie de CEV (maladie du sommeil) touchant exclusivement la carpe.

5. Missions techniques départementales

- **Commission Centre Piscicole** : évaluation des actions à mener dans le cadre du renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant la production du centre piscicole de Marcoux
- Rédaction des avis administratifs auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.
- Réunion à Vinon avec la Fédération de pêche 83 afin de mettre en place une réflexion pour une éventuelle recharge sédimentaire dans le Bas Verdon dans le cadre des travaux réalisés par EDF sur la galerie des Maurras.

6. Réalisation et organisation de prestations techniques

- Aide à la préparation des pêches DCE et réalisation terrain des pêches DCE avec le pôle technique.
- Validation des devis de pêches électriques de sauvetage.

Compte-rendu du Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines

Année 2023

vétérinaire
 clayette
 élevage
 nourrissage
 oeufs
 auge
 truite
 pisciculteur
 épuisette
 nettoyage
 pisciculture
 granulés
 tri
 gestion
 omble
 oxygène
 cristivomer
 étalonnage
 alevinage



Afin de respecter le plan d'alevinage pour l'année 2023, les œufs sont commandés à la pisciculture de Cauterets, dans les Pyrénées Orientales (fario souche atlantique, saumon de fontaine, pour les lacs de montagne : omble chevalier).

Ce sont donc 720000 œufs de truite fario qui sont mis en incubation ainsi que 24 000 œufs de saumon de fontaine, 7000 œufs de cristivomer et 9000 œufs d'omble chevalier .

Après décision du conseil d'administration de cesser la production de truites arc en ciel aucune commande d'œufs ne sera effectuée.

1. Date de livraison

720000 œufs TRF le 21 décembre 2022

7000 œufs Cristivomer le 21 décembre 2022

24000 œufs SDF le 11 janvier 2023

9000 œufs OBL le 11 janvier 2023

2. Pourcentage de perte des oeufs

Truite fario : 1,06%

Saumon de fontaine : 0,75%

Ombles chevalier : 26,66%

Cristivomer : 34%

L'éclosion a débuté le 27 décembre 2022 pour finir le 24 janvier 2023 pour les alevins de fario, saumon de fontaine et ombles chevalier.

La résorption n'a pas posé de problèmes particuliers. Les taux de perte en ce qui concerne les farios de Cauterets sont toujours excellents. Idem pour les œufs de saumon de fontaine. Concernant les ombles chevalier, beaucoup plus de perte a l'éclosion dû à énormément d'œufs non embryonnés donc non viables. Quant aux cristivomers : idem que les ombles : énormément d'œufs blancs.

3. Perte à la résorption

Truite fario : 0,98 %

Ombles chevalier : 5,45 %

Saumon de fontaine : 1,41 %

Cristivomer : 29 %

4. Alevinage

L'alevinage des alevins de 2 mois a débuté le 20 février 2023 pour se terminer le 16 mars 2023.

Ce sont 61 000 alevins de truite commune qui ont été lâchés dans les adous du département.

Les alevins de 4 mois ont été déversés du 11 avril au 13 juin 2023. Ce sont 352 123 alevins et truite commune qui ont rejoint les ruisseaux du département.

168 400 truitelles communes plus 20 800 saumons de fontaine de 6 mois ont été livrés pour les lacs et rivières du département plus 5 000 ombles chevaliers destinés aux lacs de montagne et 1 100 ombles pour la retenue EDF d'Esparron du Verdon ;

1 500 cristivomers ont rejoint les lacs de montagne.

Ce sont au total 609 923 alevins et truitelles qui ont été lâchés.

Le taux de réussite en truitelles fario est de 80,76%

5. Valeur de la production du centre piscicole

Salmonides 2 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	12000	TRF	0,07	840
<i>l'entrevalaise</i>				0
<i>Haut Verdon</i>				0
<i>Verdon Colostre</i>	5000	TRF		350
<i>Verdon Colostre</i>				0
<i>la Vézaraille</i>	10000	TRF		700
<i>la Bléone</i>	19000	TRF		1330
<i>la Gaule Oraisonnais</i>				0
<i>la Gaule Castellanaise</i>				0
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>				0
<i>la Truite de l'Ubaye</i>				0
<i>le Truite Moustierenne</i>	15000	TRF		1050
TOTAL	61000			

salmonidés 4 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	59016	TRF	0,15	8852,4
<i>l'entrevalaise</i>	45082	TRF		6762,3
<i>Haut Verdon</i>				0
<i>Verdon Colostre</i>				0
<i>la Vézaraille</i>	45000	TRF		6750
<i>la Bléone</i>	54900	TRF		8235
<i>la Gaule Oraisonnais</i>	0			0
<i>la Gaule Castellanaise</i>	72200	TRF		10830
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		5388,75
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	0			0

<i>le Truite Moustierenne</i>	40000			6000
TOTAL	352123			52818,45

salmonidés 6 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
les 3 asses				
<i>Haut Verdon</i>	20000	TRF	0,22	4400
<i>l'entrevallaise</i>	0			0
<i>Haut Verdon</i>	6000	SDF		1320
<i>Verdon Colostre</i>	1100	OBL		242
<i>Verdon Colostre</i>	4573	TRF		1006,06
<i>la Vézaraille</i>	7066	TRF		1554,52
<i>la Bléone</i>	9800	SDF		1276
<i>la Bléone</i>	49750	TRF		10945
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	9020	TRF		1984,4
<i>la Gaule Castellanaise</i>	0			0
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		7903,5
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	38000	TRF		8360
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	SDF		1100
<i>la truite de l'Ubaye</i>	1500	CRI		330
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	OBL		1100
<i>le Truite Moustierenne</i>	4066	TRF		894,52
TOTAL	196800			

TOTAL TOUS STADES	609923			100384,45
--------------------------	---------------	--	--	------------------

Compte-rendu du
Pôle Développement du Loisir Pêche
Année 2023



1. Réunions internes et externes

Au cours de l'année 2023, il a été proposé de réunir les deux commissions pour travailler sur le développement du Loisir Pêche dans son ensemble :

Dates de réunions	Sujets traités
03 mars 2023	Budget, bilan 2022 et prévisionnel 2023 • Projet de promotion vidéo, projet avec « Set the Hook » • Point sur le Planning animations 2023 – animations scolaires • Journée des bénévoles - 13 mai • Projet de formation des bénévoles aux APN • Dotation compétitions 2023 • Dotation matériel AAPPMA • Point hébergements pêche • Rise festival • Plan d'action 2023
02 juin 2023	Programme promotion vidéo, projet avec « Set the Hook » / Intense Verdon • Point sur le Planning animations 2023 • Bilan Journée des bénévoles - 13 mai • Bilan Rise Festival 2023 • Bilan Formation des bénévoles aux APN • Point hébergements pêche • Projet Guide de pêche 2024
08 septembre 2023	Point projet avec « Set the Hook » / Intense Verdon • Point sur le planning animations 2023 • Point hébergements pêche • Projet Guide de pêche 2024 • Congrès des Maires 2023 • Animation Festival Inventerre Proposition d'une conférence / présentation autour de l'acte n°3 sauvons nos rivières • Assises Nationales du Loisir Pêche 2023
10 novembre 2023	•Projet Guide de pêche •Point sur le planning animations 2024 •Point hébergements pêche • programmation loisir pêche 2024

Réunions 2023

Participation de la commission à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche :

Dates de réunions	Objets de réunions
10 janvier	Rencontre CD04 suivie des dossiers
25 janvier	Rencontre EDF côte des lacs
26 janvier	Réunion parc du Verdon
20 février	Rencontre AD04 / Intense Verdon
21 mars	Réunion AVP Cols bas
22 mars	Rencontre EDF pour convention
4 avril	Assises départementales du Tourisme
5 avril	Réunion (visio) pour la Durance SMAVD
17 avril	Réunion CD04 / PDESI
15 mai	AG Fédération
16 mai	Veille lac du Verdon
23 mai	Réunion AD04 présentation SDDL
19 juin	COFIL col Bas
13 septembre	COFIL Sagne
27 septembre	Commission lac du bas Verdon
2 octobre	Rencontre Mairie Selonnet parcours pêche
9 octobre	CDESI
11 octobre	Réunion avenir montagne lacs du Verdon
17 octobre	Congrès des Maires

9 novembre	COFIL APPB Col Bas
22-23 novembre	Assise Nationale du Loisir Pêche
30 novembre	Réunion navigation Chaudanne (DDT/EDF)
5 décembre	Rencontre OT Sisteron
6 décembre	Réunion avenir montagne lacs du Verdon
11 décembre	COFIL parcours Selonnet
12 décembre	Rencontre FD83 pour enduro carpe ste croix (proposition)
18 décembre	COFIL parcours Selonnet
21 décembre	Rencontre Mairie Oraison / AAPPMA Gaule Oraisonnaise

La participation à certaines réunions a nécessité une expertise de notre réseau associatif. Pour cela plusieurs dossiers et/ou suivis de réunions ont été rédigés.

2. Supports de communication

2.1. Guide du pêcheur

En 2023, nous avons renouvelé la charte graphique du Guide du Pêcheur. Nous avons gardé la même base graphique pour l'année 2023.

Les délais pour l'année 2023 ont été respectés. La réglementation n'a pas fait subir de retard, et les impressions ont pu être disponibles pour début janvier.

L'édition 2023 a été éditée à 12 000 exemplaires, comme l'année précédente. Il avait été fait le choix de garder ce nombre du fait que certaines se sont retrouvées avec un excédent quand d'autres en ont manquées. Afin de parer à cette problématique, nous avons revu le nombre en fonction des AAPPMA et des demandes.

La feuille de route consacrée au guide est régulièrement mise à jour. La Commission note toutes les informations proposées par les AAPPMA et les pêcheurs. Elle fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration avant le renouvellement de la brochure. Le salarié en charge du guide a également envoyé une version pour relecture et correction à la CDCDLP avant impression.

Le guide est téléchargeable sur les sites www.cartedepeche.fr et www.peche04.fr. Il est distribué par notre réseau associatif à l'ensemble de nos dépositaires, hébergements pêche et aux partenaires du tourisme mais aussi directement aux pêcheurs par l'intermédiaire de nos gardes pêche particuliers.



2.2. Pages Facebook et Instagram

Fin 2023, plus de 8100 personnes suivent la page de la Fédération (+322 /t à 2022). Cette année a marqué une amélioration, avec du contenu plus régulier et diversifié. En effet, une meilleure organisation et prise en compte du temps nécessaire pour la création et la publication de contenu a permis de meilleures audiences. 304 publications cette année ont pu être réalisées.

Sur Instagram, plus de 740 abonnés suivent notre page (+99 /t à 2022). Des publications par contre moins régulières en début d'année par manque de temps, puis une amélioration en fin d'année via l'outil Meta business suite qui permet de créer en même publication Facebook et Instagram. 16 publications et 71 stories en 2023.

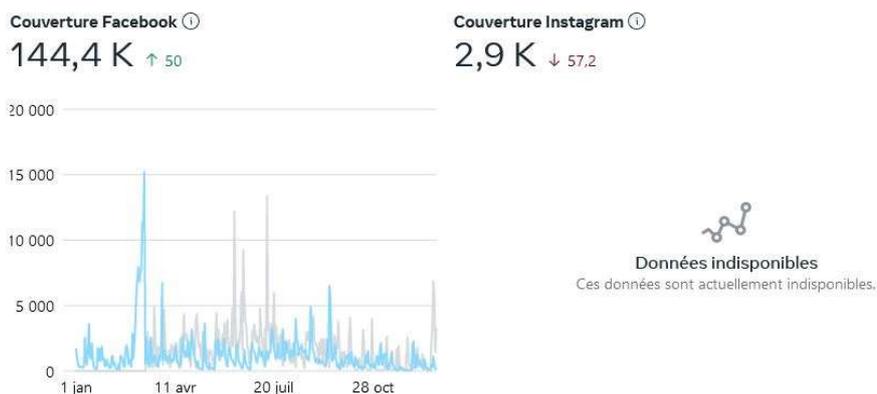


Figure 1 Nombre de personnes touchées par les publications sur l'année 2023

Sur Instagram, ont continué de toucher des pêcheurs un peu plus jeunes dans l'ensemble, même si les pourcentages de tranche d'âge commencent à être les mêmes. Cependant sur l'aspect social, c'est un autre type de pêcheur présent sur Instagram, souvent plus dans une idéologie de pêche de loisir et milieu mêlé, moins sur la consommation pure du loisir qu'est la pêche.

2.3. Site Internet

Cette année, à la suite d'un changement dans le suivi analytique des données du site internet, nous avons seulement les données à partir d'avril 2023.

Le site internet www.peche04.fr comptabilise 26 632 visites (19 804 utilisateurs) en 2023, ce qui représente 48 847 pages vues. Les pages les plus visitées sont celles de la carte interactive et du guide du pêcheur. Respectivement 6 326 (8 726 en 2022) et 3 196 (5 487 en 2022) vues.

Le site a continué à être mis à jour via le panneau actualité. Une fréquence peu régulière qui pourrait être améliorée.

De ce constat sur le site et son attractivité, il serait idéal de pouvoir l'agrémenter d'articles sur les actions menées par la Fédération et les AAPPMA pour continuer sur cette lancée et garder l'attractivité régulière, même si l'ensemble des pages n'a pas le même niveau d'attractivité, le site sert de vitrine au réseau associatif de la pêche de loisir et est consulté régulièrement par les partenaires institutionnels.

Le site internet est un outil toujours très intéressant, mais très chronophage.

2.4. GEOPECHE

Cet outil rencontre toujours un fort succès auprès des pêcheurs ainsi que des offices de tourisme. 2023 marque la fin du 1^{er} contrat nous liant à GEOPECHE, celui-ci devrait être prolongé pour 2024. La carte interactive a enregistré plus de 10 000 visites (10 267).

Une nouvelle version de GEOPECHE a vu le jour fin 2023. Celle-ci permet une mise à jour plus simple de la base de données.

2.5. Réalisation de vidéos

En 2023, 0 vidéo interne publiée :

Cependant, la Fédération a réalisé en 2023 une vidéo en partenariat avec l'équipe de Youtubeur Set The Hook. Celle-ci a été tournée sur le lac de Castillon, mettant en avant le territoire du Haut-Verdon et la pêche des carnassiers en embarcation. Diffusée sur leur chaîne Youtube, elle a permis de toucher une part de leur public. La fédération est également propriétaire de la vidéo et peut la diffuser lors des salons et animations au grand public.



Une deuxième vidéo a dû être annulée et reportée pour cause de mauvais temps. Le tournage aura lieu en 2024.

Dans le développement des vidéos et des partenariats pour le développement du tourisme pêche, la Fédération a pu être accompagnée par un partenaire majeur du département, l'Agence de Développement 04 ainsi que la marque touristique Intense Verdon. Ces deux partenaires ont permis de réaliser et financer ces deux vidéos.

Fin 2023, l'AD04 a également permis de financer un teaser pour la pêche dans les Alpes de Haute Provence qui sera diffusée au Ciné Toiles de Digne-les-Bains pendant 4 semaines avant l'ouverture. Ce teaser permet également une communication sur nos différents réseaux et est disponible pour les AAPPMA et OT qui souhaiteraient l'utiliser pour la promotion de la pêche de loisir.

2.6. Rise Festival

Cette année marque également la venue d'un nouvel évènement dans le 04. Le Rise Festival est le premier festival international du film de pêche à la mouche. Né en 2006 en Nouvelle-Zélande et importé en France en 2010, le Rise Festival France est devenu un incontournable dans le milieu de la pêche sportive.

Fort de sa reconnaissance, le Rise Festival France s'attache à proposer le maximum de productions francophones et reverse une partie de ses bénéfices à des projets cinématographiques français chaque année. Cela représente environ 1500 spectateurs en salle pour deux heures de projection cinématographique, diffusée aux quatre coins de l'hexagone, en Belgique et en suisse.

La fédération et l'AAPPMA la Gaule Oraisonnaise ont coorganisé la tenue d'une séance le 24 février au cinéma de Valensole. Cette première édition sur notre territoire a rassemblé une trentaine de pêcheurs venue du 04 comme des départements limitrophes.

Le retour d'expérience à tirer de cet évènement serait de choisir un lieu plus propice à l'activité pêche sur le reste du weekend, et peut-être proposer d'accompagner la séance avec d'autres animations autour. Cependant, le réseau pêche est quand même satisfait d'une première pour le 04, où l'on a pu voir que cela pouvait plaire aux pêcheurs et accompagnateurs.

2.7. Campagne de communication

Dès le mois de février 2023, nous avons relayé, auprès de nos AAPPMA et des hébergements labellisés « pêche », les 2 campagnes de communications Nationales pour promouvoir la pêche de loisir :

- « êtes-vous prêts pour l'ouverture »
- « 100% Pêche ! »



3. Partenariats

3.1. Partenariat ENEDIS-RTE

2023 marque la fin de la convention tri-annuelle entre ENEDIS/RTE et la Fédération, celle-ci sera renouvelée pour 2024.

3.2. Partenariat EDF

Nous avons initié une démarche de partenariat local avec EDF Hydro-méditerranée en nous appuyant sur la Convention Cadre Nationale, entre la FNPF et EDF.

Nous souhaitons saisir, avec ce projet, l'occasion de décliner localement la convention nationale avec l'élaboration d'une convention départementale de partenariat.

Les objectifs sont essentiellement de renforcer les actions entre nos deux structures, de poursuivre la concertation et le partage d'information, sur les milieux aquatiques et les sujets d'intérêts commun. Avec cette convention, nous nous engageons à formaliser un comité mixte Local, composé de représentants d'EDF et de la fédération de Pêche.

Cette convention de partenariat permettra de mettre en place annuellement des actions locales, dont certaines pourront prétendre à une participation financière d'EDF.

La convention a été validée par notre fédération en Conseil d'Administration, la signature finale doit être programmée en 2024.

4. Dotation AAPPMA 2023

Chaque année la Fédération attribue une dotation de 450 € aux AAPPMA. Elle est destinée aux AAPPMA qui le souhaitent pour des événements organisés en faveur des jeunes et des familles (Ateliers Pêche Nature, fête de la pêche...). En 2023, il a été proposé aux AAPPMA de s'équiper avec différents ensembles de matériels de pêche :

- Pêche au Toc, appâts naturels
- Pêche à la Mouche
- Pêche au coup
- Pêche au lancer, leurres truite
- Pêche au lancer, leurres carnassiers

Il a aussi été proposé de choisir des objets promotionnels : casquettes, t-shirts, etc...

8 AAPPMA ont ainsi bénéficié de cette dotation en 2023.

	Ensemble coup	Ensemble lancer truite	Ensemble lancer carnassier	Ensemble toc	Ensemble mouche	Objets Promotionnels
La truite Moustiérienne			5			
AAPPMA Verdon-Colostre		5				
La Gaule Oraisonnaise	10					
La Bléone	10					
La Gaule Sisteronaise		5				
La truite du Haut-Verdon				3		
AAPPMA les 3 Asses	-	-	-	-	-	-
La Vézaraille	-	-	-		-	
La Truite de l'Ubaye						X
La Gaule Castellanaise	-	-	-	-	-	-
L'Entrevalaise		5				

5. Aménagement du territoire et accueil des pêcheurs

5.1. Aménagements et parcours pêche

- ✓ Le projet de réalisation d'une cale de mise à l'eau sur le site de la Cadeno (commune de Moustiers Sainte-Marie, lac de Sainte-Croix du Verdon) s'est achevé le 9 janvier 2023. La signalétique concernant ce site d'accès au lac a aussi été réalisée mais doit encore être fixée sur le site.

La commune de Moustiers Sainte-Marie et la FNPF ont participé au financement de cette réalisation aux côtés de la fédération départementale de pêche et de l'AAPPMA « La truite Moustiérienne ».

Cet équipement permettra de répondre à la problématique d'accès au lac, pour les pêcheurs en embarcation, lorsque le niveau de l'eau du lac baisse.

La commune de Moustiers Sainte-Marie s'est engagée à réhabiliter le chemin d'accès au site ainsi qu'une aire de stationnement temporaire des véhicules attelés d'une remorque. Pour que l'accès à la mise à l'eau soit définitivement validé, ces travaux doivent encore être effectués, nous espérons que la commune pourra les réaliser en 2024.

- ✓ Nous avons participé en 2023 aux premières réflexions sur le projet d'aménagement des berges de la Durance à Volonne, sur le site de « l'espace Perona ».

Nous avons inscrit dans ce projet un parcours de pêche avec l'aménagement de points d'accès à la Durance pour les pêcheurs ainsi qu'une mise à l'eau pour les embarcations.

Nous nous mobiliserons pour suivre ce projet aux côtés de la « Gaule Sisteronaise » au cours de l'année 2024 pour que nos propositions soient retenues.

- ✓ En 2023, le réseau pêche inscrit, avec l'aide du département 04, le site du lac des Eissaupres et une partie de torrent de Clapouse (Col de la Bonette) au PDESI (Plan Départemental des Sites et Itinéraires). Cela se concrétise par l'inscription du site au niveau départementale comme ayant un attrait important pour la pêche. Il permet par la suite de mettre en valeur et protéger le site via du panneauage informatif ou des aménagements via des financements.

5.2. Hébergement Pêche

En 2023, 2 nouveaux labels « pêche » ont été attribués sur le département.

Notre département est ainsi doté aujourd'hui d'un réseau de 10 hébergements labellisés pêche.

Hébergeur	Type d'hébergement	Adresse	Date de labellisation
M. GERIN-JEAN Benoît	Meublé tourisme Maison individuelle « Maison Cairati »	Quartier Pra long, rte de Villars Heyssier 04370 Beauvezer	23/06/17 Renouvellement le 29/06/21
M. LONGERON Hubert	Gîte d'Étape « Auberge de la Cure »	Maljasset 04530 Saint Paul/Ubaye	18/05/18 Renouvellement le 22/09/23
M. MEISSIREL Alain	Gîte d'Étape « Auberge du Lauzanier »	Le Village 04530 Larche Val d'Oronaye	18/05/18 Renouvellement le 22/09/23
M. DUBROMER	Gîte	La Grande Serenne 04530 Saint-Paul/Ubaye	12/06/18 Renouvellement le 22/09/23
M. GENEVE Mickaël	Meublé de Tourisme 2 étoiles « Gîte des Pins »	4 lots des Pins 04170 Saint-Julien	Changement propriétaire 11/12/23
MARILLEAU Joël	Gîte « Gîte du Héron »	1 rue des Moulins Meyronnes 04530 Val-d'Oronaye	12/09/22
JOURDAN Fabrice	Gîte « Gîte Jourdan »	Lot les Adrets 04140 Montclar	12/09/22
CHRISTOPHE Leroy	Meublé de tourisme « Al a Maïoun »	Quartier Saint-Joseph 04240 Annot	21/10/22

Hébergements labellisés en 2023 :

<i>Hébergeur</i>	<i>Type d'hébergement</i>	<i>Adresse</i>	<i>Date de labellisation</i>
CHEVALY Pierre-Yves	Camping « Domaine du Petit Lac »	Route des Salles sur Verdon 04360 Moustiers Sainte-Marie	03/10/23
JONKER Nina	Camping « Chasteuil Provence »	Route des gorges du Verdon 04120 Castellane	13/11/23

En 2023, un hébergement a changé de propriétaire (le Gîte « chez les marmottes » à Saint-Julien du Verdon). Nous avons renouvelé le dossier de labellisation.

Les hébergements labellisés bénéficient d'une large promotion par le biais de notre réseau de communication, facebook, site internet, lettre de l'association régionale, etc...

Ces hébergements impliquent six AAPPMA (La Vézaraille, La Truite de l'Ubaye, La Truite du Haut-Verdon, La Gaule Castellanaise, La Truite Moustiérienne et Coulomp-Var).

Ces hébergements nous permettent d'établir des liens avec les **partenaires du tourisme local**, Verdon Tourisme, Gîte de France, Ubaye Tourisme et Castellane Tourisme.

En début d'année un courrier de suivi, accompagné des informations sur les animations, les revendeurs des cartes de pêches, les moniteurs de pêche et de quelques guides du pêcheur, est envoyé à chaque hébergement.

Nous avons renouvelé 3 labels pour la période de 2023 à 2028 pour 3 hébergements dans la vallée de l'Ubaye. Avec le renouvellement en 2021 d'un hébergement dans le Haut-Verdon, cela porte à 4 le nombre d'hébergements renouvelés une première fois.

Ces 4 renouvellements nous permettent d'élaborer **des premiers éléments de bilan** :

- Les hébergeurs apprécient le label car il porte les valeurs d'un tourisme « Nature » sensible à l'environnement. Il permet aussi de les distinguer des autres hébergements
- Les liens avec les moniteurs guides de pêche doivent se développer
- Les relations avec le réseau associatif pêche sont satisfaisantes
- Les liens avec le réseau du tourisme local doivent se renforcer
- La fréquentation annuelle représente 67 nuitées principalement l'été et sur les ailes de saison.

Formation des bénévoles à l'encadrement des APN

Le 15 avril 2023 nous avons proposé et programmé une journée de formation des animateurs bénévoles des Ateliers Pêche Nature.

Cette formation avait pour objectif de présenter les éléments de connaissances liés à la sécurité, au rôle de l'animateur ainsi qu'à la pédagogie et aux techniques d'animation, dans le cadre de la charte de sécurité des Ateliers Pêche Nature.

Cette formation doit ainsi permettre aux bénévoles de mener à bien leurs actions d'animation ou d'accompagner l'animateur de la fédération dans les meilleures conditions.

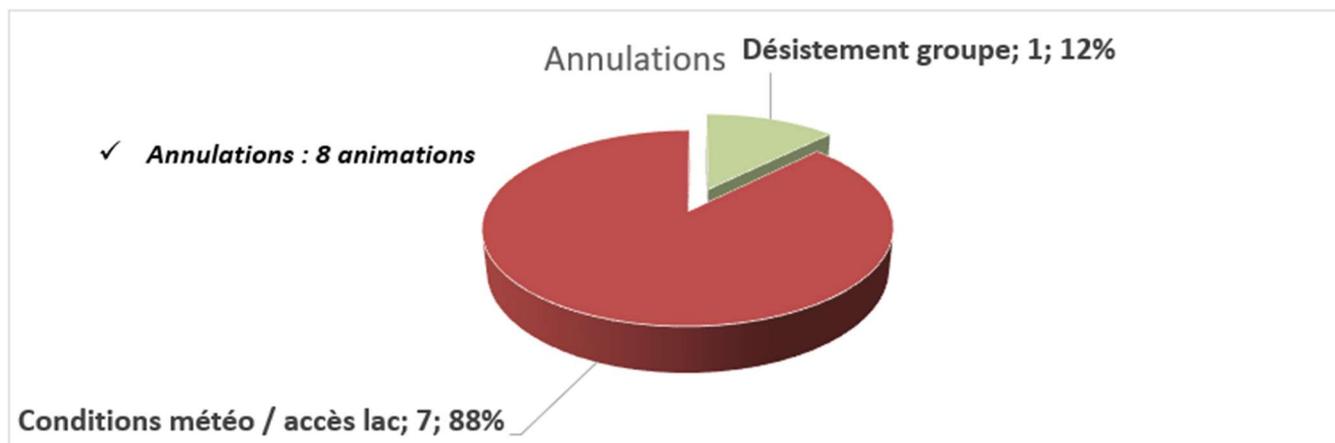
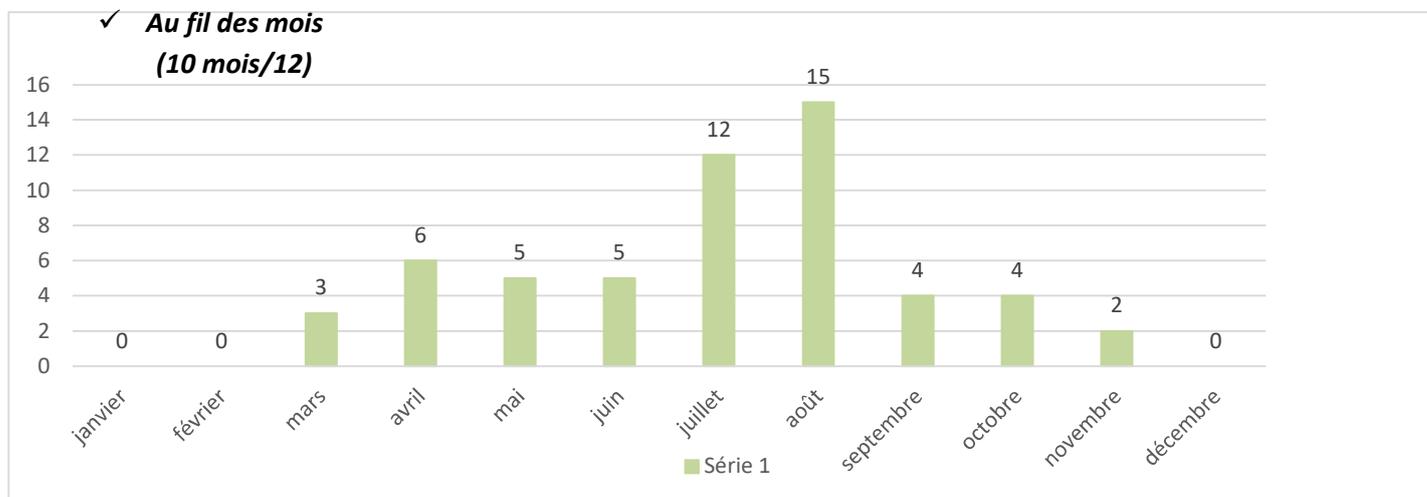
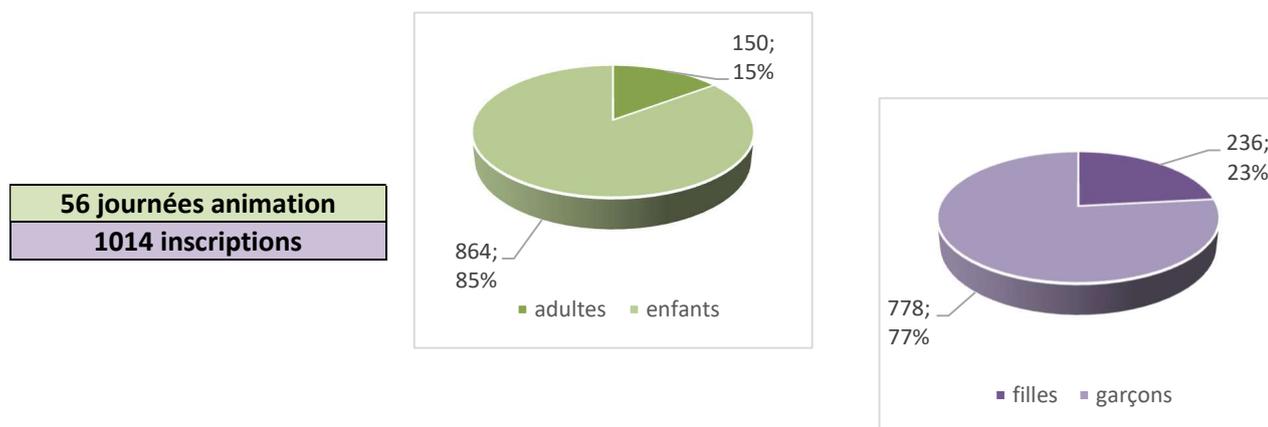
18 bénévoles ont participé à cette journée de formation, impliquant 5 AAPPMA.

L'implication et la dynamique qui ont animé les bénévoles tout au long de cette journée ont été le gage de la réussite de cette formation.

10 bénévoles de ces 5 AAPPMA ont aussi validé la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) au cours de l'année.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour le développement des Ateliers Pêche Nature sur le territoire.

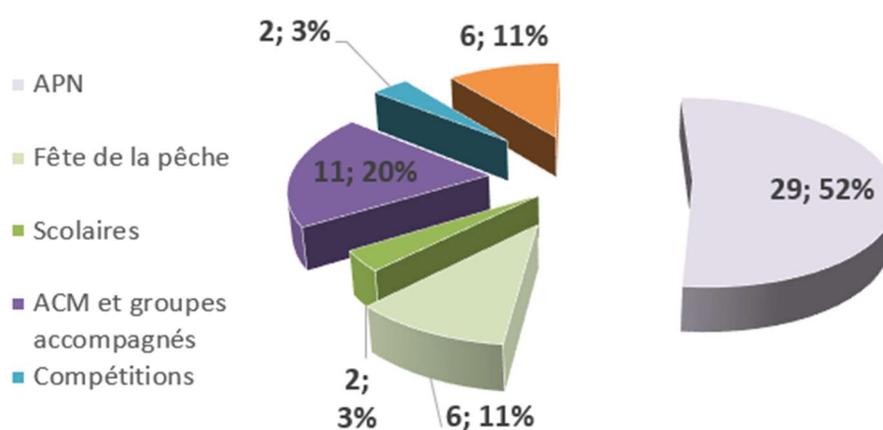
6. Animations et Manifestations



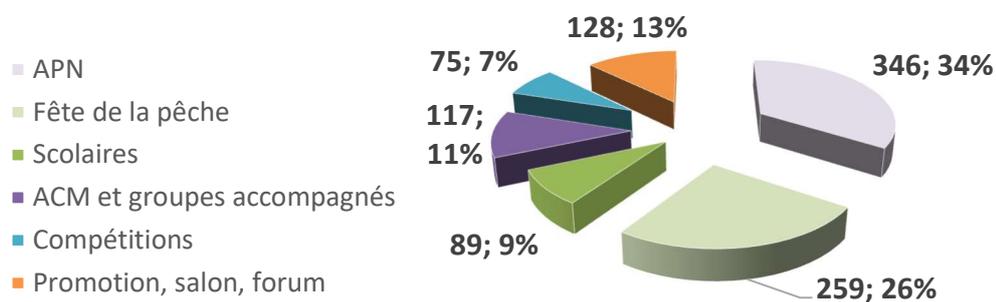
- ✓ **Les Moyens Humains... Un engagement remarquable des bénévoles, en constante augmentation, symbole de la dynamique de notre réseau associatif**

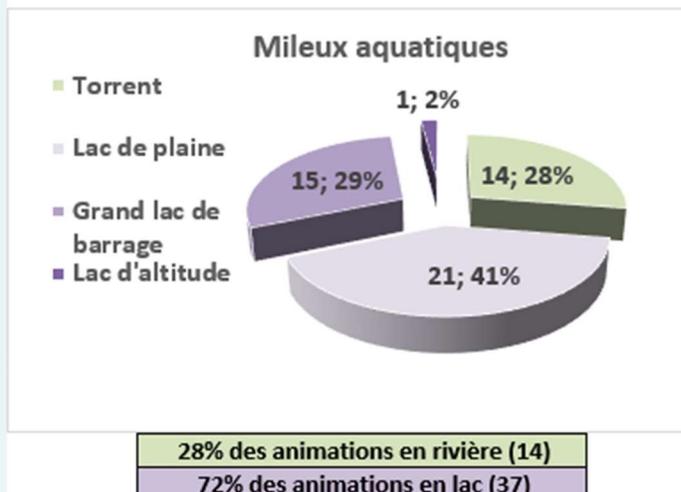
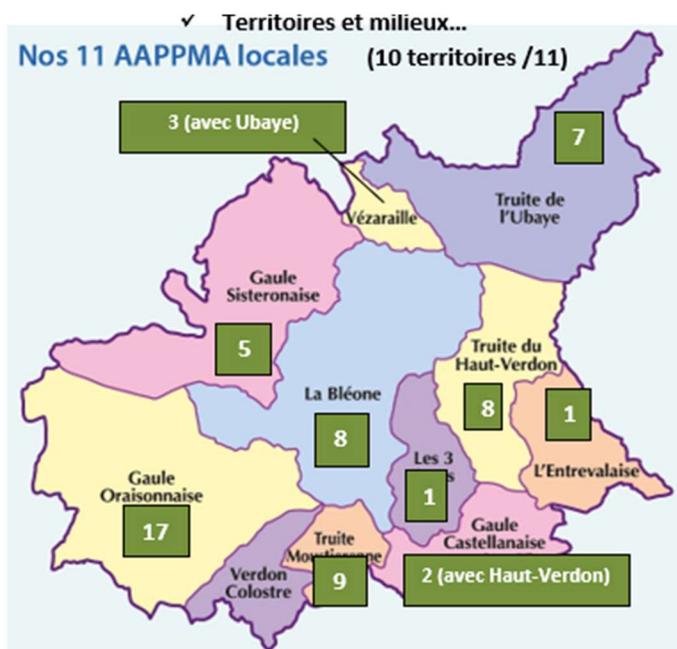
Agent de développement, animateur	1	52 journées animation
Agent de développement, chargé de communication	1	7 journées animation
Chargée de mission technique	2	3 journées animation
Directeur	1	3 journées animation
Stagiaires technique fédération	1	1 journées animation
Bénévoles d'AAPPMA	59	159 journées animation

- ✓ **Type d'animation / journées animations**

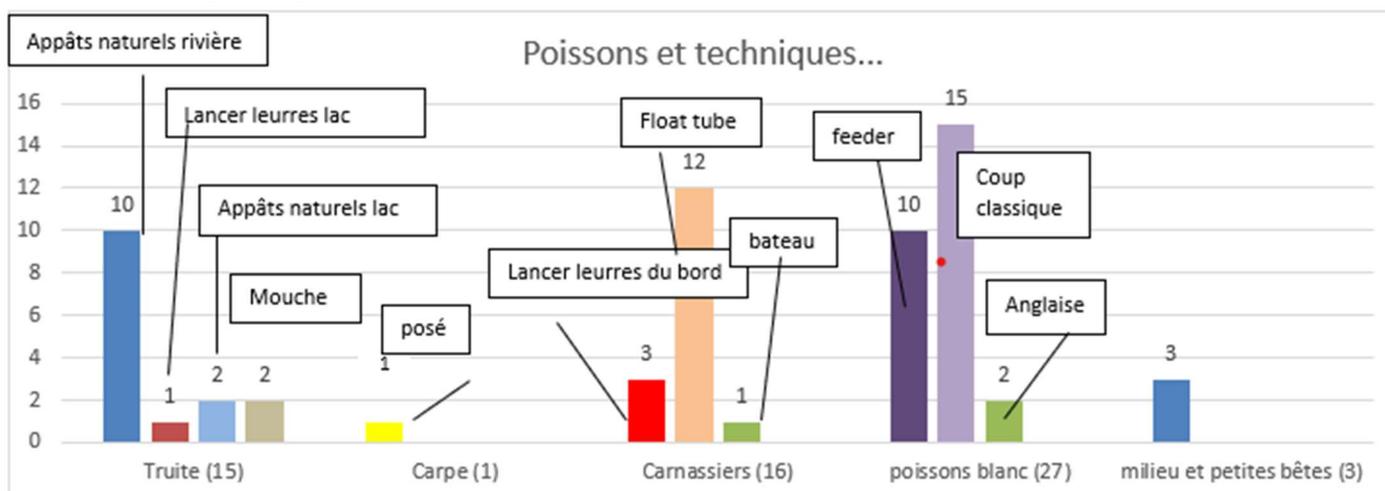


- ✓ **Type d'animation / participation**

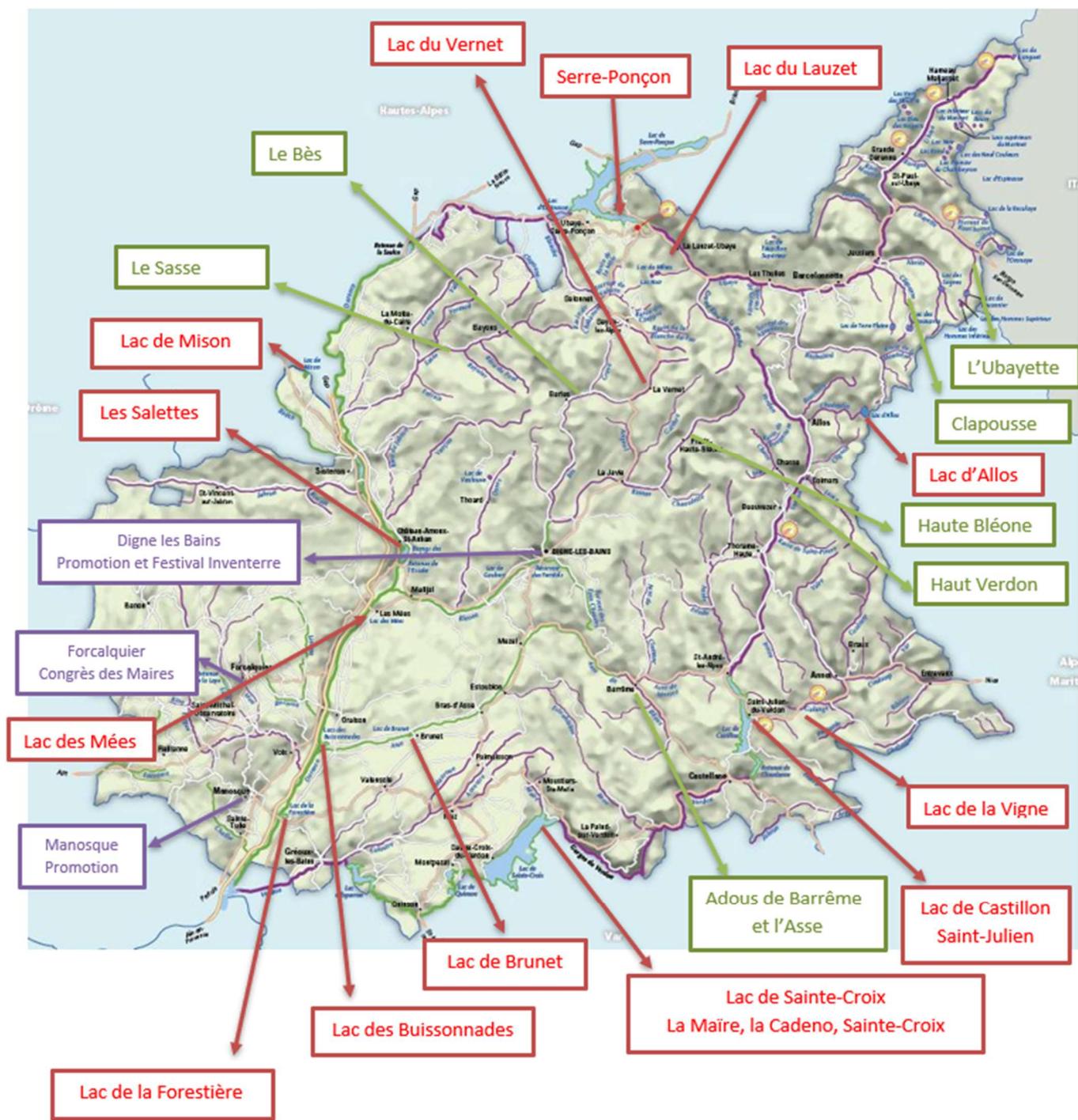




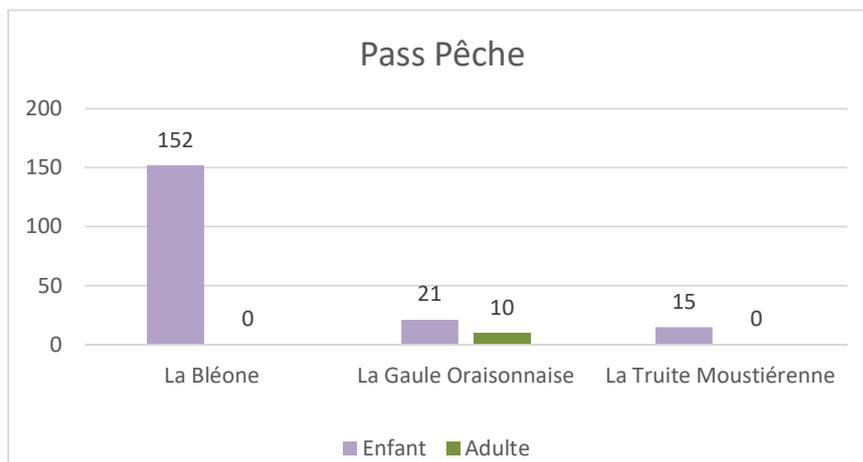
✓ *Thématiques et poissons recherchés...*



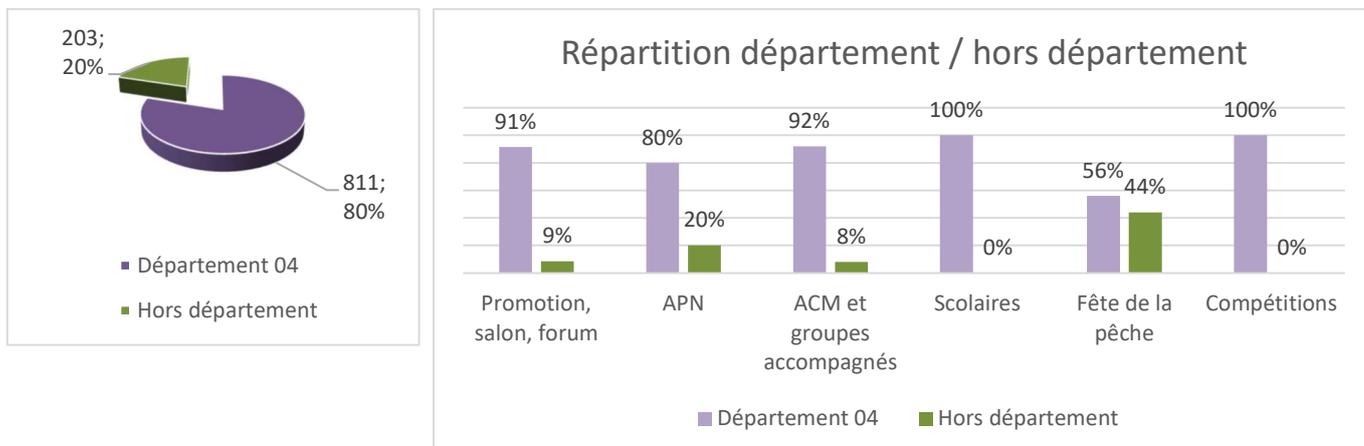
✓ Sites d'animations « pêche »



✓ Les Pass Pêche



✓ **Répartition des pêcheurs, département / Hors département**



7. Pêches spécialisées - compétitions

1 demande de soutien a été présentée et réalisée en 2023 :

✓ **Enduro Carpe – 25,26 et 27 Août – La Gaule Oraisonnaise**

14 équipes de deux pêcheurs en provenance de 8 départements étaient réunies à cette occasion sur le lac de La Forestière à Manosque.